

**COMPTE RENDU de Conseil d'École**  
Année scolaire 2016-2017

Ecole : RPI DES HIRONDELLES- MONTIERS	Communes : MONTIERS/ LA NEUVILLE-ROY/ WACQUEMOULIN/ PRONLERoy/ LEGLANTIERS
<p>Date : le vendredi 23 juin 2017</p> <p>Horaires : 17H30/19H30</p> <p>Lieu : Ecole de Montiers</p> <p>Nom du président : Mme CAUWENBERGHS</p> <p>Nom du secrétaire : Mme CAUWENBERGHS</p> <p>Nom des participants et qualité :</p> <p>Mme CAUWENBERGHS (directrice), Mmes WATTELLE et DELACOURT, M. SOEN (atsem) M. LESUEUR (président du syndicat scolaire), M. DENEUFBOURG (mairie de Montiers) Mme POIX, M. DHONDT (représentants des parents d'élèves) Isabelle du Périscolaire</p> <p>Absents excusés :</p> <p>M. RABUSSIÉ (Maire de la commune de Pronleroy) Mmes BIENAIME, LEDOUX et BOUVY (représentantes des parents d'élèves)</p> <p>Absents :</p> <p>M. BONNEMENT (Maire de Léglantiers) M. PECHO (Maire de Pronleroy)</p>	

Ordre du jour de la réunion :

- Préparation de la rentrée 2017/2018
- Actions liées au projet d'école
- Hygiène et sécurité
- Coopérative scolaire
- Rythmes scolaires
- Projet RPC
- Travaux et questions diverses

## **1. Préparation de la rentrée 2017/2018**

- Le fonctionnement du conseil d'école sera le même pour l'an prochain. Ainsi chaque parent pourra faire son choix en connaissance de cause. Le fonctionnement des conseils d'école pourra être débattu, si besoin est, après les élections.
- En cas de fermeture de classe l'équipe enseignante sera réduite à la rentrée. Quoi qu'il en soit, Mme WATTELLE quitte notre école avec un très grand regret. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle école. Nous souhaiterions, avec l'accord de la Mairie et du Syndicat, que la classe de Mme WATTELLE soit aménagée pendant les vacances scolaires en salle informatique et en bibliothèque. Mme DELACOURT souhaiterait récupérer le vidéoprojecteur et le faire installer dans sa classe.
- Mme DELACOURT a demandé un temps partiel qui lui a été accordé.
- Effectifs : 15 GS, 25 CP et 8 CE1. Total de 48 élèves. Total de 280 élèves dans le RPI.

Niveaux de classe : 15 GS/8 CP (Mme DELACOURT), 17CP/8CE1 (Mme CAUWENBERGHS).

Tous les CE1 de Pronleroy et de Léglantiers seront scolarisés dans la classe de Mme Baisse à Léglantiers.

- Listes de fournitures : Elles sont présentées aux membres du conseil et seront affichées avant les vacances. Elles ont fait l'objet d'une concertation entre enseignants. Le but étant de réduire les charges financières des familles mais également d'alléger le poids du cartable de leur enfant. Chaque élève aura donc une réserve personnelle dans la classe.  
Chaque classe se voit donc attribuer un budget pour l'achat de toutes les autres fournitures (cahiers, classeur, peinture, rangement).  
Elles seront consultables sur le site des hirondelles.

## **2. Actions liées au projet d'école**

- Le projet d'école actuel se termine cette année. Les quatre écoles du RPI vont collaborer à la rentrée prochaine pour l'élaboration d'un nouveau projet d'école qui couvrira la période 2017-2020. Il s'appuiera sur un bilan très précis des priorités mises en avant dans le précédent projet. Celui-ci sera présenté lors du premier conseil d'école de la rentrée prochaine dans les quinze jours qui suivront les élections des représentants des parents d'élèves.
- L'intervention de Jérael PERRONNET n'est pas reconduite pour la rentrée prochaine. Proposition d'un challenge inter-villages du RPI en fin d'année prochaine.
- Bilan de la classe de découverte de la classe des CP/CE1 du 9 au 12 mai au Mont-Saint Michel très positif. Activités riches. Blog et album photo mis en place par les enseignantes. Remerciement à toutes les personnes qui ont aidé à réduire le coût, notamment aux parents d'élèves qui ont mené des actions. Bilan très positif également de la sortie scolaire des GS/CP au parc Carisielas le lundi 19 juin dernier. Sortie avec les classes de maternelles de l'école de La Neuville Roy. La sortie scolaire des CP de Mme Cauwenberghs au parc du Marquenterre a fait écho au projet « Biodiversité » auquel la classe a participé tout au long de l'année. L'enseignante remercie tous les parents qui ont accompagné d'une manière ou d'une autre les élèves (fabrication de nichoirs et de mangeoires, exposition à Agnetz...)

- **Kermesse** : Nous donnons rendez-vous aux enfants à 13 heures 30.  
Des confusions persistent sur le rôle des Représentants des Parents d'élèves qui sont les 3 parents élus lors du vote (plus les suppléants) et qui siègent au Conseil d'École et entre les parents d'élèves de l'Association « Les enfants d'abord » qui organisent les actions tout au long de l'année et qui versent l'argent aux coopératives scolaires (kermesse, actions pour les classes de découverte, photos individuelles...)  
Les RPE demandent de clarifier cette information dès le début de l'année et de diffuser toutes les actions menées dans les quatre écoles.
- Une randonnée avec les 3 classes sera organisée le lundi 3 juillet. Nous partirons en direction de Wacquemoulin.
- Comme l'année dernière, l'école invite les parents à une soirée sur le principe de la fête des voisins, le mardi 4 juillet prochain, à 19 heures.
- **Piscine** : Les classes de GS/CP et CP termineront leur cycle piscine lundi 26 juin. Les enseignantes espèrent garder cette période l'an prochain. Une réunion-bilan a lieu le mardi 27 juin à la communauté de communes du Plateau Picard.
- **PEDT** : Une réunion s'est tenue mardi 20 juin. Axer sur la continuité entre l'école et le périscolaire.

### **3. Hygiène et sécurité.**

- Les 3 exercices « incendie » ont eu lieu au cours de l'année.  
Evacuation en moins de deux minutes. Rien à signaler si ce n'est que Mme WATTELLE ne peut entendre le signal d'alarme déclenché dans le bâtiment principal. Celui-ci est actionné à la vue des deux classes qui se rassemblent sous le préau.  
Les trois exercices liés au PPMS ont eu lieu également au cours de cette année.

### **4. Coopérative scolaire**

- Changement de mandataire à la rentrée prochaine.

### **5. Rythmes scolaires**

- Le nouveau gouvernement a évoqué la possibilité pour les communes de revenir à la semaine à 4 jours dès la rentrée prochaine.  
Un sondage a permis aux parents de se prononcer à ce sujet. Il en ressort une très grande majorité (83%) des votants favorables au retour à la semaine à 4 jours.  
Toutefois, le décret ne paraîtra qu'en août et il semble donc nécessaire d'apporter quelques précisions compte-tenu des échanges et des arguments développés lors de la réunion qui a lieu lundi 19 juin à l'initiative du Syndicat scolaire. Étaient présents : M. LESUEUR, les RPE et les directeurs des 4 écoles.  
Dans l'éventualité d'un retour à 4 jours, il faut tenir compte que les horaires des écoles dépendent des deux tournées de bus. Le syndicat scolaire a proposé une solution de tournée de car répondant au besoin de récupérer ces 4x30 minutes correspondants aux deux heures du mercredi matin. (24 heures de

classe par semaine) Or, selon M. LESUEUR, le Conseil Général ne pourra apporter une réponse que courant du mois d'août ce qui pourrait engendrer de nombreuses contraintes dans l'organisation de la rentrée scolaire pour les parents.

La position du syndicat est donc de reconduire l'organisation actuelle à la rentrée et de ré-ouvrir les discussions lorsque le décret sera paru.

Toutefois, le conseil d'école se doit de recueillir les avis des RPE et des enseignantes, ces dernières étant favorables au retour à 4 jours dès la rentrée 2017.

VOTE : 2 voix pour le syndicat, 1 voix pour chaque classe, 1 voix pour chaque titulaire :

1/ **POUR le retour à la semaine à 4 jours en septembre 2018: 6 voix**

2/ **CONTRE le retour à la semaine à 4 jours en septembre 2018: 0 voix**

## **6. Projet RPC**

Le projet RPC avance conformément au planning. Suite à la mise à jour du programme en tout début d'année, la phase 2 du concours d'architecte a pu être lancée le 20 février 2017. Les 3 finalistes avaient jusqu'au 19 avril pour remettre leur projet. Les 3 dossiers arrivés complets et conformes et ont été étudiés attentivement par un comité technique composé des 4 directeurs d'école, de la directrice périscolaire et de personnel qualifié. N'étant pas membres du jury, ces personnes ont rédigées une note de synthèse de chaque projet.

Les membres du jury, élus des communes membres se sont réunis le 24 mai matin pour désigner le lauréat.

Le cabinet « Atelier Architecture & Design » de Ons en Bray a obtenu la note la plus élevée. Leur projet répondant en tous points à notre programme a fait l'unanimité.

La future école du regroupement a désormais un visage.

Après quelques ajustements, le projet définitif sera approuvé début juillet, le permis de construire sera déposé en septembre pour début des travaux au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018. Le planning est serré mais réaliste pour une ouverture à la rentrée 2019.

Suivez l'avancement du projet sur le site [www.sirs-leshirondelles.fr](http://www.sirs-leshirondelles.fr), rubrique RPC

(Résumé fait le 24 juin par M. Lesueur puis transmis par ses soins à la suite du Conseil d'Ecole.)

Date de l'envoi : 27/06/17

Signature de la Directrice :